

**COMMUNE DE  
BREY-ET-MAISON-DU-BOIS**

**Carte Communale**

Elaboration



**Village de Brey  
Hameau de Maison du Bois**  
1:2 500

**Dossier de Consultation**

**2.**

Dossier approuvé par Délibération du Conseil Municipal en date du :  
Dossier approuvé par Arrêté Préfectoral en date du :



Atelier d'Urbanisme AMBIANCE ART - M & Ch. Terreaux - Les Nangilla - 25620 Tarcenay  
Tél. : 03 81 86 44 57 - Fax : 03 81 86 44 56 - ambiance.art@dryade.fr  
Bureau d'Etudes SCIENCES ENVIRONNEMENT - 6 boulevard Diderot - 25000 BESANCON  
Tél. : 03.81.53.02.60 - Fax : 03.81.80.01.08 - besancon@sciences-environnement.fr

Le présent document est réalisé d'après les plans du cadastre numérisés et vectorisés, les formes et dimensions des parcelles et du bâti n'ont qu'une valeur indicative. Seuls les plans de bornage réalisés par un géomètre expert DPLG peuvent renseigner sur les positions et les dimensions de ces éléments.

**Prescriptions d'Urbanisme**

-  Zone constructible
-  Zone constructible réservée aux activités

En dehors des zones constructibles, les constructions ne sont pas autorisées, sauf exceptions énumérées à l'article R.124-3 du Code de l'Urbanisme.

-  Périmètre de protection des exploitations agricoles (article L.111-3 du Code Rural)

